

L'ORGANISME KINA8AT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

L'ORGANISME KINA8AT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 22
Renseignements complémentaires	23



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'ORGANISME KINA8AT

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'ORGANISME KINA8AT, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'examiner l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2023.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'ORGANISME KINA8AT au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre conclusion avec réserve, nous attirons l'attention sur la note 2, qui indique que L'ORGANISME KINA8AT a procédé à la modification de sa méthode comptable concernant la comptabilisation de ses immobilisations. Cette modification a été appliquée rétrospectivement par la direction aux états financiers comparatifs de l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Lévesque CPA Mont-Tremblant inc.¹

Mont-Tremblant
Le 7 août 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A121002

L'ORGANISME KINA8AT**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

5

	2023	2022 (redressé)
PRODUITS		
Conférences et ateliers	222 185 \$	234 575 \$
Subventions fédérales	100 204	70 600
Subventions provinciales	77 267	84 478
Dons	59 846	14 011
Ventes de fournitures	10 114	2 632
Subventions municipales	10 000	-
Locations et autres revenus	7 906	750
Autres subventions	7 500	-
Subventions d'organismes touristiques	565	-
	495 587	407 046
CHARGES		
Charges d'exploitation (annexe A)	274 047	179 324
Salaires et avantages sociaux (net d'une subvention salariale de 6 317 \$; 38 763 \$ en 2022)	185 672	109 700
Honoraires professionnels	51 516	19 500
Entretien et réparations	19 572	21 219
Loyer (net d'une subvention pour le loyer de nil; 1 837 \$ en 2022)	8 751	4 163
Énergie	8 021	83
Assurances	7 050	8 527
Équipements	5 327	7 167
Frais de bureau, fournitures et matériel	3 849	3 939
Cotisations et abonnements	3 318	3 949
Frais de déplacement	3 182	907
Frais de formation	3 074	4 658
Frais de représentation	2 887	-
Fournitures et matériel	1 092	3 612
Frais financiers (annexe B)	(9 147)	11 117
Amortissement des immobilisations corporelles	8 744	8 735
	576 955	386 600
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	(81 368)	20 446
AUTRES PRODUITS		
Revenus d'intérêts	17	313
Pertes sur change	(214)	(76)
Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises	-	8 219
	(197)	8 456
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(81 565) \$	28 902 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023****6**

	Investis en immobilisations	Affectés	Non affectés	2023 Total	2022 Total (redressé)
SOLDE AU DÉBUT					
DÉJÀ ÉTABLI	- \$	76 \$	(119 366) \$	(119 290) \$	(106 880) \$
MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE	53 665	-	-	53 665	12 353
REDRESSÉ	53 665	76	(119 366)	(65 625)	(94 527)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(8 744)	(76)	(72 745)	(81 565)	28 902
INVESTISSEMENTS	617 760	-	(617 760)	-	-
APPORTS REPORTÉS	(544 075)	-	544 075	-	-
SOLDE À LA FIN	118 606 \$	- \$	(265 796) \$	(147 190) \$	(65 625) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2023**

7

	2023	2022 (redressé)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	230 968 \$	116 864 \$
Débiteurs (note 4)	66 067	58 855
Stocks	645	-
Subventions à recevoir	8 980	-
Frais payés d'avance	5 255	-
	311 915	175 719
Immobilisations corporelles (note 5)	780 181	171 165
	1 092 096 \$	346 884 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT
SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

8

	2023	2022 (redressé)
Passif		
Passif à court terme		
Créiteurs et frais courus (note 6)	267 585 \$	48 755 \$
Dû aux administrateurs, sans intérêt ni modalité de remboursement	-	368
Apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	661 575	117 500
Subventions reportées (note 7)	52 316	69 456
Revenus perçus d'avance (note 8)	78 259	41 430
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	-	100 000
	1 059 735	377 509
Dette à long terme (note 9)	179 551	35 000
	1 239 286	412 509
Actifs nets		
Investis en immobilisations	118 606	53 665
Grevés d'affectations externes	-	76
Non affectés	(265 796)	(119 366)
	(147 190)	(65 625)
	1 092 096 \$	346 884 \$

Engagement contractuel (note 10)

Opérations entre apparentés (note 10)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

9

	2023	2022 (redressé)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(81 565) \$	28 902 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises	-	(8 219)
Gain sur actualisation de la dette à long terme	(21 965)	-
Charge de désactualisation	1 516	-
Amortissement des immobilisations corporelles	8 744	8 735
	(93 270)	29 418
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	216 059	(42 927)
	122 789	(13 509)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	-	54 624
Acquisition d'immobilisations corporelles	(617 760)	(67 547)
	(617 760)	(12 923)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	100 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(35 000)	(6 781)
Apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	544 075	17 500
	609 075	10 719
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	114 104	(15 713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	116 864	132 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	230 968 \$	116 864 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

10

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec sous le nom de l'ORGANISME KINA8AT, a pour mission de permettre la guérison et la reconnexion culturelle chez les Premières Nations et favoriser la réconciliation et le partage des cultures autochtones avec tous. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'organisme a commencé à comptabiliser à titre d'actifs les immobilisations acquises et construites, qui étaient auparavant imputées aux résultats. L'organisme est d'avis que ce changement volontaire fournira des informations fiables et davantage pertinentes aux utilisateurs des états financiers sur les effets de ces transactions, sa situation financière et ses flux de trésorerie.

L'effet de cette modification a été appliquée de manière rétrospective aux présents états financiers et les ajustement effectués aux exercices antérieurs ont eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles d'un montant de 124 150 \$, l'amortissement cumulé de 11 798 \$, les apports reportés affectés aux immobilisations corporelles de 100 000 \$ et les actifs nets de 12 352 \$ au 1er avril 2021. L'effet sur les chiffres comparatifs de l'exercice 2022 a été une augmentation des immobilisations corporelles d'un montant de 191 698 \$, de l'amortissement cumulé de 20 533 \$, de la dépense d'amortissement de 8 735 \$, des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles de 117 500 \$ et des actifs nets de 53 665 \$.

L'ORGANISME KINA8AT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

11

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de conférences et ateliers sont constatés lorsque les activités auxquelles ils se rapportent ont lieu.

Les produits de dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de subventions sont constatés lorsque les dépenses relatives à celles-ci sont engagées ou que les conditions prévues aux ententes le permettent.

Les produits de vente de fournitures sont constatés lorsque la marchandise a été livrée et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les subventions et autres produits reçus et affectés à l'acquisition et au développement d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

APPORTS EN NATURE

Les apports en nature sont comptabilisés dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens donnés auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

APPORTS SOUS FORME DE SERVICE

En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'ORGANISME KINA8AT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

12

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée aux états financiers lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'organisme s'est conformé et qu'il continuera de se conformer à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question.

L'aide gouvernementale est portée en diminution du coût des actifs ou des charges connexes.

CONVERSION DES OPÉRATIONS ET ÉLÉMENTS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

L'ORGANISME KINA8AT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

13

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses actifs nets est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2023

14

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti et est composé de fournitures à vendre par l'organisme. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des fournitures comprend le coût d'achat de celles-ci.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Prêts à camper et équipements accessoires	Amortissement linéaire	10 ans
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Clients	26 467 \$	28 206 \$
Sommes à recevoir de l'État	39 600	-
Autres débiteurs	-	30 649
	66 067 \$	58 855 \$

Au 31 mars 2023, un client représente 69 % des comptes clients (2 clients représentaient 49 % en 2022).

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

15

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Prêts à camper et équipements accessoires	550 800 \$	26 739 \$	524 061 \$	67 622 \$
Coûts reportés - projet en développement	150 791	-	150 791	98 202
Mobilier et équipements	70 096	2 148	67 948	4 315
Chemins	36 663	-	36 663	-
Matériel informatique	1 109	391	718	1 026
	809 459 \$	29 278 \$	780 181 \$	171 165 \$

Les prêts à camper ainsi que le mobilier et les chemins menant à ceux-ci ont été mis en service après la fin d'exercice et n'ont donc pas été amortis. Les coûts reportés relatifs au projet en développement représentent les coûts engagés à date afin de concevoir et de préparer la construction du centre culturel.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Fournisseurs	248 740 \$	23 207 \$
Intérêts courus à payer	13 080	16 960
Sommes à remettre à l'État	-	6 171
Salaires et vacances à payer	5 765	2 417
	267 585 \$	48 755 \$

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

16

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des subventions reçues au cours de l'exercice ou des exercices précédents et destinées à couvrir des charges futures relatives à certains programmes.

	2023	2022
Le solde à la fin est composé des différents programmes suivants:		
Emploi et développement social Canada	25 000 \$	- \$
Gouvernement du Québec	27 316	40 056
Conseil des arts	-	29 400
	52 316 \$	69 456 \$

	2023	2022
Solde au début	69 456 \$	116 188 \$
Plus: Montants reçus ou à recevoir au cours de l'exercice	75 860	100 000
	145 316	216 188
Moins: Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(93 000)	(146 732)
Solde à la fin	52 316 \$	69 456 \$

8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Les revenus perçus d'avance représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités annuelles qui ont lieu après la fin de l'exercice ainsi que des dépôts clients.

	2023	2022
Solde au début	41 430 \$	10 041 \$
Revenus perçus au cours de l'exercice	103 759	135 590
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(66 930)	(104 201)
Solde à la fin	78 259 \$	41 430 \$

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2023

17

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
<p>Emprunt d'un montant original de 100 000 \$ provenant du Réseau d'investissement social du Québec, portant intérêts au taux de 8 %, remboursable par versements mensuels de 1 600 \$, intérêts seulement, depuis le 1er septembre 2022, et par versements mensuels du même montant, capital et intérêts, à compter du 1er juin 2024, échéant en mars 2031. Les intérêts courent depuis le 17 mars 2019 et le remboursement de ceux-ci s'est fait à raison de versements mensuels de 350 \$ du 1er août 2020 au 1er avril 2022.</p>	100 000 \$	100 000 \$
<p>Emprunt d'un montant original de 100 000 \$ provenant du Réseau d'investissement social du Québec, moratoire de capital et intérêts jusqu'au 12 décembre 2024, portant intérêt par la suite au taux de 2 % jusqu'au 31 décembre 2025, 4 % du 1er janvier au 31 décembre 2026 et 6 % du 1er janvier 2027 jusqu'à l'échéance, remboursable par versements mensuels, capital et intérêts, de 1 573 \$ du 1er janvier au 1er décembre 2025, de 1 778 \$ du 1er janvier au 31 décembre 2026, de 1 964 \$ du 1er janvier 2027 au 1er novembre 2029 et par un versement final de 1 955 \$ le 1er décembre 2029, soit la date d'échéance. Cet emprunt a initialement été comptabilisé à sa juste valeur en tenant compte d'un taux d'intérêt annuel effectif de 8 %.</p>	79 551	-
<p>Emprunt dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), remboursé au cours de l'exercice.</p>	-	35 000
	179 551	135 000
<p>Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice</p>	-	100 000
	179 551 \$	35 000 \$

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

18

9. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	-	\$
2025	13 892	
2026	29 743	
2027	32 226	
2028	35 090	
Autres	89 049	
		200 000 \$

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est locataire d'un terrain détenu par deux de ses fondateurs. Le 1er novembre 2022 un bail d'une durée de 7 ans a été conclu entre les parties. Le loyer, au montant de 700 \$, payable mensuellement, sera indexé de 5 % par année ou de tout autre montant d'augmentation au cours de la durée de l'entente.

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 57 802 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	9 188	\$
2025	9 647	\$
2026	10 129	\$
2027	10 635	\$
2028	11 167	\$
Autres	7 036	\$

L'ORGANISME KINA8AT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****19****11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2023	2022
Débiteurs	(7 212) \$	(53 066) \$
Stocks	(645)	-
Subventions à recevoir	(8 980)	758
Frais payés d'avance	(5 255)	500
Créditeurs et frais courus	218 830	24 224
Dû aux administrateurs, sans intérêt ni modalité de remboursement	(368)	-
Subventions reportées	(17 140)	(46 732)
Revenus perçus d'avance	36 829	31 389
	216 059 \$	(42 927) \$

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

20

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2023	2022
Produits		
Administrateurs	(500) \$	15 039 \$
Société contrôlée par des administrateurs	7 668 \$	6 759 \$
Charges d'exploitation - Stages, conférences et ateliers		
Administrateurs	6 226 \$	14 852 \$
Société contrôlée par des administrateurs	90 922 \$	76 871 \$
Loyer		
Administrateurs	8 751 \$	6 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants dus aux apparentés ou dus par eux sont les suivants :

	2023	2022
Créditeurs		
Société contrôlée par des administrateurs	- \$	4 599 \$
Administrateurs	600 \$	- \$

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2023

21

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2023, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

L'ORGANISME KINA8AT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2023

22

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE CHANGE (suite)

	2023		2022	
	Devises	Dollars canadiens \$	Devises	Dollars canadiens \$
Encaisse - Euros	27	40	322	447

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

L'ORGANISME KINA8AT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

23

	2023	2022 (redressé)
ANNEXE A		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Honoraires - Stages, conférences et ateliers	133 702 \$	101 972 \$
Frais de repas - Stages, conférences et ateliers	43 307	37 667
Publicité et promotion	34 849	26 619
Frais de déplacement - Stages, conférences et ateliers	27 623	9 109
Hébergement - Stages, conférences et ateliers	27 271	117
Fournitures - Stages, conférences et ateliers	6 239	797
Coût des ventes - matériel	870	3 043
Frais postaux	186	-
	274 047 \$	179 324 \$

ANNEXE B**FRAIS FINANCIERS**

Intérêts et frais bancaires	3 631 \$	3 445 \$
Intérêts sur la dette à long terme	9 187	7 672
Gains sur actualisation de la dette à long terme	(21 965)	-
	(9 147) \$	11 117 \$

Les intérêts sur la dette à long terme inclus un montant de 1 516 \$ au titre de charge de désactualisation de la dette à long terme.